

Réf: Dossier 326297

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE BILLETERIE HYBRIDE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX carrefour
Sainte Cécile, Immeuble résidence Manzan. Lot 2340 ;
ilot 183, Lot 2340, Ilot 183

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE BILLETERIE HYBRIDE »

Objet : LA CONCESPTION ET LA VENTE DE TICKETS D'EVENEMENTS PAR VOIE DIGITALE;
L'ELABORATION DE TICKETS DIGITAUX AVEC INTEGRATION DE SYSTEME ET PLATEFORME DE MOYENS DE PAIEMENT MOBILE;
L'ANIMATION ET LA CONCEPTION D'APPLICATION DE GESTION DES ACCES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'exécution ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX carrefour
Sainte Cécile, Immeuble résidence Manzan. Lot 2340 ; ilot 183, Lot 2340, Ilot 183

Dirigeant(s) M KEBE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06336 du 12/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42326/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

